



Fonds de visibilité en Petite Nation pour les festivals et les événements 2024



Le développement de l'offre touristique est une priorité régionale pour la MRC de Papineau. Dans ce contexte, nous souhaitons avoir une visibilité de la destination en Petite Nation lors des festivals et les événements qui présentent un **potentiel sur le plan touristique** et qui proposent une **expérience de qualité** aux visiteurs.

Objectifs du Fonds :

- Appuyer les promoteurs et les entrepreneurs pour accroître l'achalandage touristique sur le territoire
- Faire rayonner davantage la destination « en Petite Nation »

Le montant maximum accordé par projet est de 2 500 \$ et sera octroyé sous la forme d'achat de visibilité.

*Les événements se déroulant sur une journée seulement recevront une somme moindre.

Demandeurs admissibles :

- Les organismes à but non lucratif et les coopératives (légalement constitués) de Papineau
- Les entreprises privées de Papineau si elles mettent de l'avant plusieurs partenaires, entreprises ou artistes lors de leur festival ou événement
- Les Municipalités de Papineau

*Un organisme à but non lucratif (légalement constitués) peut effectuer plusieurs demandes pour différents festivals ou événements.

Sont non admissibles :

- Les individus
- Un ministère
- Un organisme ou un projet voué à une cause politique ou religieuse
- Un projet personnel ou une mission coopérative
- Une activité caritative
- Une fête de quartier ou communautaire
- Un projet qui ne favorise pas l'atteinte des objectifs du Fonds

Présentation des projets :

Le dossier de présentation d'un projet doit comprendre :

- Le formulaire de présentation du projet complété et signé
- Plan de communication et de marketing

- Plan de partenariats et de visibilité (plan de commandite)
- Budget
- Bilan financier de la dernière année (sauf si le projet est en démarrage)

Si disponibles :

- Programmation
- Plan d'affaires
- Étude clientèle

La MRC de Papineau évalue toutes les demandes au mérite et recommande l'achat de visibilité dans les limites financières du Fonds de visibilité en Petite Nation pour les festivals et les événements 2024.

Critère dévaluation

- Les retombées touristiques du projet
- La durée du projet
- La visibilité de l'événement à l'extérieur de la région
- L'achalandage de l'événement
- Son plan de communication
- Les différents moyens utilisés en communication, afin de mettre en valeur Tourisme Petite Nation et ce, selon la portée de la visibilité.
- En lien avec nos secteurs prioritaires : tourisme, culture, agrotourisme et plein air

Une fois le projet retenu par la MRC de Papineau, un protocole d'entente, préparé par la MRC, décrivant les obligations des parties (MRC et promoteur) sera signé au moment de l'achat de visibilité.

Les promoteurs disposent d'un an à la suite de l'achat de visibilité de la MRC, pour réaliser leur événement. Les projets doivent être présentés à l'aide du formulaire prévu à cette fin. Le formulaire est disponible sur le site internet de la MRC de Papineau : www.mrcpapineau.com.

Reddition de compte

Les promoteurs ayant vendu de la visibilité à la MRC de Papineau doivent remettre un rapport dans les 3 mois suivant la réalisation de leur projet. Un formulaire prévu à cette fin, transmis au promoteur par la MRC, doit être utilisé.

Le Fonds de visibilité en Petite Nation pour les festivals et les événements 2024 est financé par la MRC de Papineau.

Information : Jessy Laflamme Agente de communication
MRC de Papineau 819 427-6243 poste 1410

Acheminez votre demande et les autres documents par courriel à :
j.laflamme@mrc-papineau.com